

1939 - 1945

Parcours de six prisonniers de guerre inscrits sur une plaque retrouvée



Bourgoin-Jallieu



L'ASSOCIATION DES PRISONNIERS DE GUERRE

DE BOURGOIN-JALLIEU A LEURS CAMARADES

MORTS EN CAPTIVITÉ

SOLDAT MAXIME GUINET, LE 14 SEPTEMBRE 1940

SERGEANT RENÉ MICHELOT, LE 14 JUILLET 1942

SOLDAT MICHEL ROUSSILLON, LE 17 SEPTEMBRE 1942

SOLDAT THÉOPHILE VIVAT, LE 22 MARS 1945

SERGEANT HENRI VOISIN, LE 6 MAI 1945

SOLDAT PIERRE MEYNIER-BADIN, MORT DES SUITES DE
LA CAPTIVITÉ, LE 15 MARS 1943.

En couverture : aquarelle dite Le camp 1940 d'Henry Simon (1910-1987), peintre vendéen prisonnier au Stalag I B à Hohenstein, stalag où passe Michel ROUSSILLON au parcours présenté dans ce livret. Pendant sa captivité, Henry SIMON peint la condition des prisonniers de guerre. Avec son frère André, lui aussi prisonnier, il témoigne dans un recueil intitulé Compagnons de silence (Le Mans, Éditions Cénomane, 2005). Cette aquarelle est en couverture du livre : Histoire familiale du prisonnier de guerre Gaston. Stalag XVIII-C Mai 1940 à juin 1945. Christian Duplat. Edition Presses universitaire de Rennes. <https://books.openedition.org/pur/193690>. **Auteur de la photo de la peinture d'Henri SIMON :** Adagp, crédit photographique Anne SIMON-FEUILLATRE. DR. **Auteur de la photo de la plaque DR :** Armand BONNAMY : Délégué général honoraire de l'Isère de l'association nationale Le Souvenir Français.



HISTOIRE D'UNE PLAQUE : PARCOURS DE SIX PRISONNIERS DE GUERRE 39-45

La « Mission du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire » assure la préfiguration, l'organisation et la promotion du programme commémoratif du 80e anniversaire sur l'ensemble du territoire national conformément à l'arrêté du 8 septembre 2023.

À ce titre, la Mission lance dans tous les départements un appel aux projets susceptibles de recevoir un label officiel. La labellisation est conçue comme une reconnaissance de la qualité des démarches engagées par les porteurs de projets. Elle leur permettra notamment d'utiliser le logo de la mission pour leur communication.

L'ensemble des projets est soumis au comité départemental du 80e anniversaire de la Libération pour un examen afin de décider de sa labellisation, le secrétariat étant assuré par le service départemental de l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) du département. Après réception des projets une commission (associations et Etat) dont la mise en œuvre est assurée par la direction départementale de l'ONaCVG est réunie. Présidée par le Préfet, elle labellise ou non les travaux présentés au regard des critères suivants :

- exactitude historique et inscription dans le cadre des actions de libération du territoire français depuis la libération de la Corse en septembre 1943 jusqu'à l'année 1945,

- diffusion de la connaissance historique,
- hommage aux disparus, mise à l'honneur des survivants,
- mobilisation de la jeunesse et action de transmission de la mémoire de la Libération
- célébration des valeurs de courage et d'engagement dans les actions liées à la Libération,
- valorisation et enseignement auprès des jeunes générations des valeurs démocratiques défendues par les acteurs de la Libération (engagement civique et promotion des idéaux de la république),
- capacité à mobiliser un public nombreux et assurer une dimension populaire aux commémorations et/ou événements culturels et scientifiques,
- mise en lumière des noms et destins individuels des héros, pouvant aboutir à une nomination de lieux publics,
- valorisation du patrimoine local, impact local de l'événement ou de la manifestation,
- dimension internationale ou européenne forte.

Le travail de mémoire 2025 présenté dans ce livret par l'Association de l'Isère des Prisonniers de guerre et par la Délégation générale de l'Isère du Souvenir Français qui répond à plusieurs de ces critères, a été labellisé par le Conseil départemental des anciens combattants, des victimes de guerre et de la mémoire présidé par madame la Préfète de l'Isère.

LE MOT DU MAIRE

Il n'est pas de liberté sans mémoire, pas de République sans reconnaissance de celles et ceux qui ont souffert pour elle.

En révélant les parcours de six prisonniers de guerre morts en captivité, ce livret rend un hommage essentiel à des hommes longtemps restés dans l'ombre de notre histoire locale et nationale. À travers ce travail minutieux, c'est toute une mémoire enfouie qui ressurgit : celle des silences, des souffrances et des fidélités invisibles.

Je tiens à saluer l'engagement des associations berjallienes et iséroises du devoir de mémoire, en particulier l'Association départementale des anciens combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, le Souvenir Français ainsi que celui de Pierre BOURGEAT, qui a brillamment mené les recherches contenues dans ce livret. Par leur rigueur, leur sens de l'Histoire, leur persévérance, elles permettent à la République de tenir sa promesse de reconnaissance.

Ce projet labellisé dans le cadre du 80^e anniversaire de la Libération incarne l'importance de transmettre, d'éduquer, de ne pas oublier.

À Bourgoin-Jallieu, nous continuerons de faire vivre cette mémoire dans l'espace public, au nom du respect dû à ces destins brisés et de la responsabilité que nous avons envers notre jeunesse.

Vincent CHRIQUI
Maire de Bourgoin-Jallieu

Ville de
Bourgoin-Jallieu





LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

de l'Association départementale des Anciens combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

L'année 1945 a vu le retour des Prisonniers de Guerre, ils étaient si nombreux qu'il fallait mettre en place une structure d'accompagnement, c'est ainsi qu'est née la FNPG, la Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre, elle a compté un million de PG adhérents. Dans le même temps et par voie de conséquence, voici 80 ans se créaient auprès des préfectures les associations départementales dont celle de l'Isère et ses sections cantonales, le 28 février 1945. A Bourgoin-Jallieu, c'est Marcel GANDIT qui a été élu président. Il fut suivi par André Berger. L'objectif de ces hommes fut d'accompagner le mieux possible le retour de leurs compagnons d'infortune. Parmi ces prisonniers de guerre, cinq ne sont pas revenus car décédés en Allemagne, l'un d'eux est rentré gravement malade, sans espoir de guérison. Parmi eux un évadé, qui a intégré la Résistance, arrêté il a été déporté en camp de concentration. L'idée de graver dans la pierre les noms de ces hommes morts pour la France a germé. Une plaque a été créée à l'initiative des présidents cantonaux de la section de Bourgoin-Jallieu. C'est feu André Levrat, ancien combattant

d'Algérie, qui a souhaité, avec l'énergie et la bienveillance dont nous nous souvenons tous, faire sortir cette plaque de son lieu de stockage. Nous devons rendre hommage à ce président de section qui avait fait la connaissance de son père en gare de Bourgoin, au retour de captivité de celui-ci. En effet, André LEVRAT père était prisonnier au stalag IV C situé à Bystřice en Tchécoslovaquie annexée, capturé le 16 juin 1940, libéré le 8 mai 1945. Enfin, pour notre association, il tombait sous le sens de confier l'enquête minutieuse sur ces parcours tragiques à Pierre BOURGEAT, fils de prisonnier de guerre dont le père a tenté 12 fois de s'évader de 9 stalags. Sans le soutien inconditionnel d'Armand BONNAMY en charge de la mémoire auprès de monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu et sans le partenariat que nous avons mis en place avec le Souvenir Français représenté par Éric BOIS, nous n'aurions pas réussi à mener à bien ce projet qui a obtenu le label mission Libération de l'État. Que chacun des participants en soit chaleureusement remercié.

Paulette CHOVELON





LE MOT DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL POUR L'ISÈRE

Président du comité de Valbonnais-La Mure

“À NOUS LE SOUVENIR, À EUX L’IMMORTALITÉ...”

Devise de l'association «Le Souvenir Français» créée en 1887

Le devoir de mémoire est un impératif moral. Il nous enjoint de ne jamais laisser sombrer dans l'oubli celles et ceux qui, en des temps d'épreuves, aux heures les plus ténèbreuses, ont porté l'honneur de la France.

A Bourgoin-Jallieu, six noms s'apprêtent à trouver leur juste place dans l'espace public. Six Prisonniers de Guerre, appelés sous les drapeaux en septembre 1939, fils ou résidents des communes environnantes, engagés pour la défense de la Patrie. Leur souvenir longtemps relégué dans l'ombre, reposait derrière une plaque, remisée au secret, à l'abri des regards et des attentions durant de nombreuses années. Récemment retrouvée en bon état par les services techniques municipaux, cette plaque sera installée à l'occasion d'une cérémonie solennelle en août 2025. Elle sera alors offerte aux regards des générations présentes et futures. Ce geste, simple en apparence, est en réalité profondément symbolique : il constitue un retour à la lumière, un acte de justice envers une mémoire restée trop longtemps passée sous silence. Cette initiative est le fruit d'une volonté commune, partagée entre Monsieur Armand BONNAMY, en charge

de la mémoire auprès de Monsieur le Maire de la ville de Bourgoin-Jallieu, Madame Paulette CHOVELON, Présidente Départementale de l'Association des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, et moi-même, en qualité de Délégué Général du Souvenir Français.

Afin que ces noms ne soient pas seulement énoncés, mais également compris, incarnés et transmis, nous avons choisi, d'un commun accord, de confier à Monsieur Pierre BOURGEAT, Chargé de Mission Recherches Mémorielles auprès de la Délégation Générale, la mission de retracer les parcours de ces six hommes. Par un travail rigoureux de recherche et de recouplement, il nous livre ici les fragments précieux d'une mémoire retrouvée.

Ces récits portés aujourd'hui à la connaissance du public, ne peuvent laisser indifférents. Puissent-ils raviver en chacun de nous le sens du sacrifice, la force de l'Histoire, et l'exigence du souvenir. Un souvenir qui n'a de sens que s'il vit dans les consciences.

Éric BOIS

LE MOT DE L'HISTORIEN

*1 800 000 prisonniers de guerre français.
1 800 000 parcours singuliers.*

La captivité fut une épreuve partagée, mais jamais identique. Si tous ont connu l'humiliation, l'attente, la séparation, chacun l'a vécue à sa manière, dans sa chair, dans son silence.

À leur retour, la France d'après-guerre ne les attendait pas en héros. Pas de triomphes, pas de médailles. À ces hommes revenus du front et des camps, on rappela qu'ils avaient été vaincus. L'époque ne voulait retenir que l'héroïsme : celui des résistants, des combattants de l'ombre, de ceux que l'on pouvait inscrire dans une mémoire nationale glorieuse. Les prisonniers de guerre ? Trop nombreux, trop silencieux, trop embarrassants. On leur intima de tourner la page, de reconstruire leur vie comme on reconstruisait le pays, sans bruit, sans plainte. Mais comment revenir à la vie d'avant, quand on a été privé de liberté pendant cinq, six, parfois sept années ? La captivité a laissé en eux des traces profondes, ineffaçables.

En parler ? À qui ? Seuls les anciens camarades pouvaient comprendre. Alors on parle entre soi, à voix basse, dans des associations ou autour d'un café. C'est ce lien pudique que l'on appellera

plus tard la solidarité PG. Pour les autres, il n'y aura que le silence. Un silence lourd, pesant. Un silence qui nourrit les oubliés, les malentendus, parfois même les fantasmes.

Aujourd'hui, 80 ans après les faits, les derniers témoins disparaissent. Ce sont désormais leurs enfants, leurs petits-enfants, qui cherchent à comprendre. À nous, historiens, de répondre à cette quête. Le temps des souvenirs cède la place à celui des archives, du travail rigoureux, du récit documenté. Il ne s'agit plus de généraliser, mais de retracer les parcours un par un, patiemment, humblement. Car chaque histoire individuelle éclaire un pan de cette histoire collective que fut la captivité.

C'est à cet effort que contribue cette publication. Elle restitue le destin de six prisonniers de guerre français morts en captivité. Six hommes, six trajectoires, six tragédies discrètes mais puissantes. Des vies ordinaires broyées par une guerre mondiale, qui rejoignent aujourd'hui, par la force de l'enquête et du souvenir, la mémoire commune.

Merci à ceux qui ont permis que ces récits voient le jour. Merci pour eux. Merci pour leurs familles. Merci pour l'Histoire.

Ph.D. Christophe WOEHRLE 2025 (c)

Christophe WOEHRLE est docteur en histoire contemporaine, docteur en philosophie (Ph.D.) à l'université de Bamberg en Allemagne, spécialiste de la captivité des prisonniers de guerre français lors de la Seconde guerre mondiale. Auteur de *Prisonniers de guerre dans l'industrie allemande (1940-1945)*. Editeur (2019) : *Les éditions secrets de pays, Beaumontois en Périgord*, collection : *Histoires & Mémoires*.

LES PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS 1940-1945.

Quelques repères

MAI-JUIN 1940

Mettant fin à la « drôle de guerre », l'offensive allemande du 10 mai 1940 en France s'achève brutalement six semaines plus tard. En l'espace d'un mois, sur les cinq millions d'hommes que comptait l'armée française près de 60 000 sont tués (1 500 par jour du 10 mai au 18 juin 1940 contre 900 par jour du 2 août 14 au 11 novembre 1918). 1 850 000 sont faits prisonniers dont les longues cohortes de soldats hébétés et vaincus deviennent vite le symbole d'une défaite aussi rapide qu'implacable. Parce qu'ils partagent tous l'espoir d'une libération rapide, rares sont les soldats qui tentent l'évasion. Leur départ s'organise bientôt, par marches forcées ou par train, vers différents types de camps transitoires : les frontstalags (au nombre de 65 et sous encadrement des officiers français). Situés en France ils précèdent l'affectation dans les 97 camps de prisonniers établis sur le territoire du Reich allemand et en Pologne annexée. Sur ce territoire, 28 oflags sont destinés à recevoir les officiers et 69 stalags, les sous-officiers et hommes du rang. Les prisonniers coloniaux restent eux sur le territoire français dans la mesure où le régime nazi exclut de son territoire la présence des races jugées inférieures.

Les oflags et stalags sont répartis dans les régions militaires allemandes dont ils portent le numéro suivi d'une lettre (voir carte en page suivante).

LA POLITIQUE DE COLLABORATION

Grâce à un protocole signé avec l'Allemagne le 16 novembre 1940, le régime de Vichy installe à Berlin une mission, le Service diplomatique des prisonniers de guerre à la tête duquel il nomme Georges Scapini (aveugle de la guerre 14-18) ambassadeur. L'Etat français se substitue ainsi aux États-Unis, puissance neutre désignée par la Convention de Genève, pour s'occuper de ses soldats.

Les négociations sur les prisonniers sont un bon exemple de la stratégie de collaboration de la France et de ses dangers. Les prisonniers de guerre deviennent dès 1941 un outil de propagande pour gagner les faveurs de l'opinion publique, noyée sous le flot des images et slogans de la presse collaborationniste. Les contrats de travail proposés aux officiers de réserve, la « transformation » des captifs en travailleurs libres placent les prisonniers dans une situation ambiguë, source de conflits à l'intérieur même des camps.

À L'OMBRE DES BARBELES

Le camp que le prisonnier découvre à son arrivée est un alignement de baraquements en bois ou en briques, clôturé par des barbelés et surmonté de miradors. Il peut être aussi un bâtiment reconvertis pour la cause, ancienne caserne ou forteresse, par exemple. Le stalag type se compose de deux entités : le « vorlager » ou avant-camp, dont les bâtiments principaux sont constitués par le bloc administratif et

l'infirmérie, infranchissable sans un laissez-passer, et le « hauptlager », camp principal où s'organise la vie des prisonniers, autour des logements, de la cantine et de la cuisine. L'inconfort et l'insalubrité des conditions d'hébergement sont la règle à des degrés divers selon l'affectation, s'aggravant dans tous les cas avec le temps. Les prisonniers de guerre, sont soudés par un ressenti commun, où se conjuguent, outre les brimades, la privation de liberté, les affres de la faim, la séparation cruelle du foyer, l'interminable effilochemen du temps qui passe.

LE TRAVAIL

Les captifs sont avant tout une manne à exploiter, au service de l'économie de guerre allemande. 95% des prisonniers sont répartis dans les 80 000 arbeitskommandos. En 1944, un million de prisonniers de guerre travaillent en Allemagne aux côtés de 200 000 ex-prisonniers de guerre qui ont choisi le statut de travailleur libre, auxquels s'ajoutent 600 000 requis du STO et 40 000 autres travailleurs plus ou moins volontaires.

Les commandos agricoles sont dans un premier temps les mieux pourvus en main-d'œuvre. Un glissement des besoins s'opère à partir de 1942 vers les commandos industriels et minières, alors que les premiers revers en Russie laissent entrevoir une guerre longue, nécessitant la mobilisation « totale » des forces allemandes pour le combat sur ce front. Les contraintes de rendement durcissent la situation des prisonniers. Les officiers et sous-officiers, en principe exemptés de travail par la convention de Genève, sont sommés de participer à l'effort de guerre.

Plus généralement, le travail à l'extérieur du camp offre une plus ou moins grande liberté de mouvement, souvent vécue par les prisonniers comme un facteur d'émancipation. Il favorise aussi de fait une certaine proximité avec le peuple allemand, qui pourra influer sur la décision prise par certains d'être transformés en « travailleurs libres ».

LES EVASIONS

Selon le secrétariat d'Etat aux Anciens combattants, ils sont 70 000 à avoir réussi à s'évader (soit environ 5 %) mais seulement 31 248 obtiennent la médaille des Evadés en fournissant des témoignages signés par les témoins de l'évasion. Les récidivistes de l'évasion (25 000) étaient regroupés dans quatre camps à régime sévère.

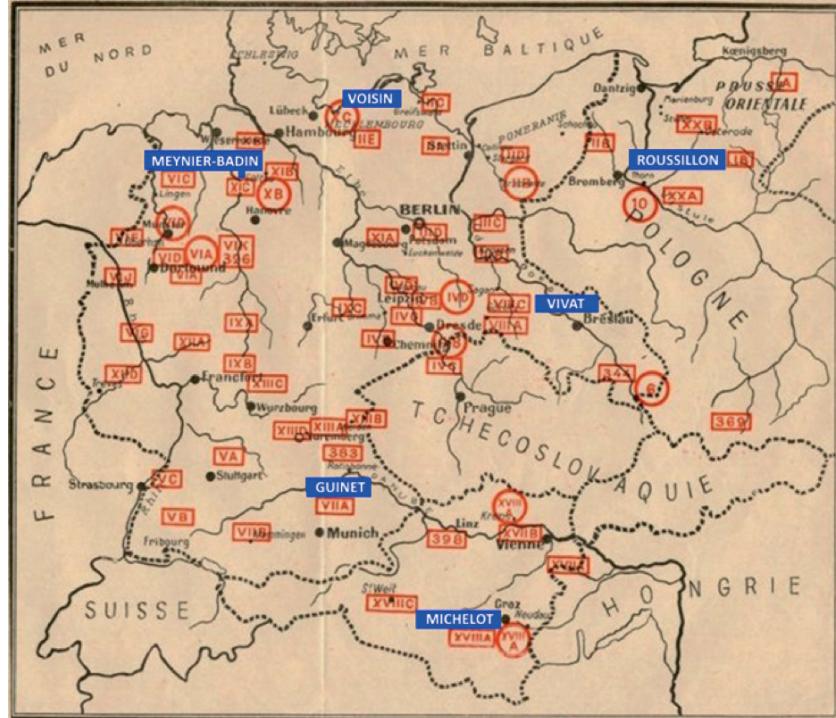
LA MORT DANS LES CAMPS

51 000 prisonniers de guerre sont morts en Allemagne, emportés par la maladie (tuberculose, affections pulmonaires, typhus), l'accident, le suicide, ou encore comme victimes d'attaques aériennes.

Six d'entre eux sont l'objet des pages qui suivent.

LES STALAGS ET OFLAGS DU III^E REICH

En bleu ceux par lesquels passent les six prisonniers au parcours évoqués dans ce livret

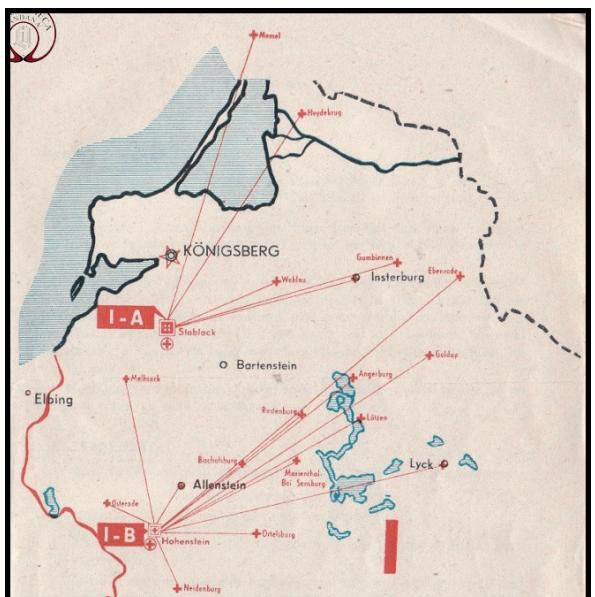


DISPERSION DES KOMMANDOS

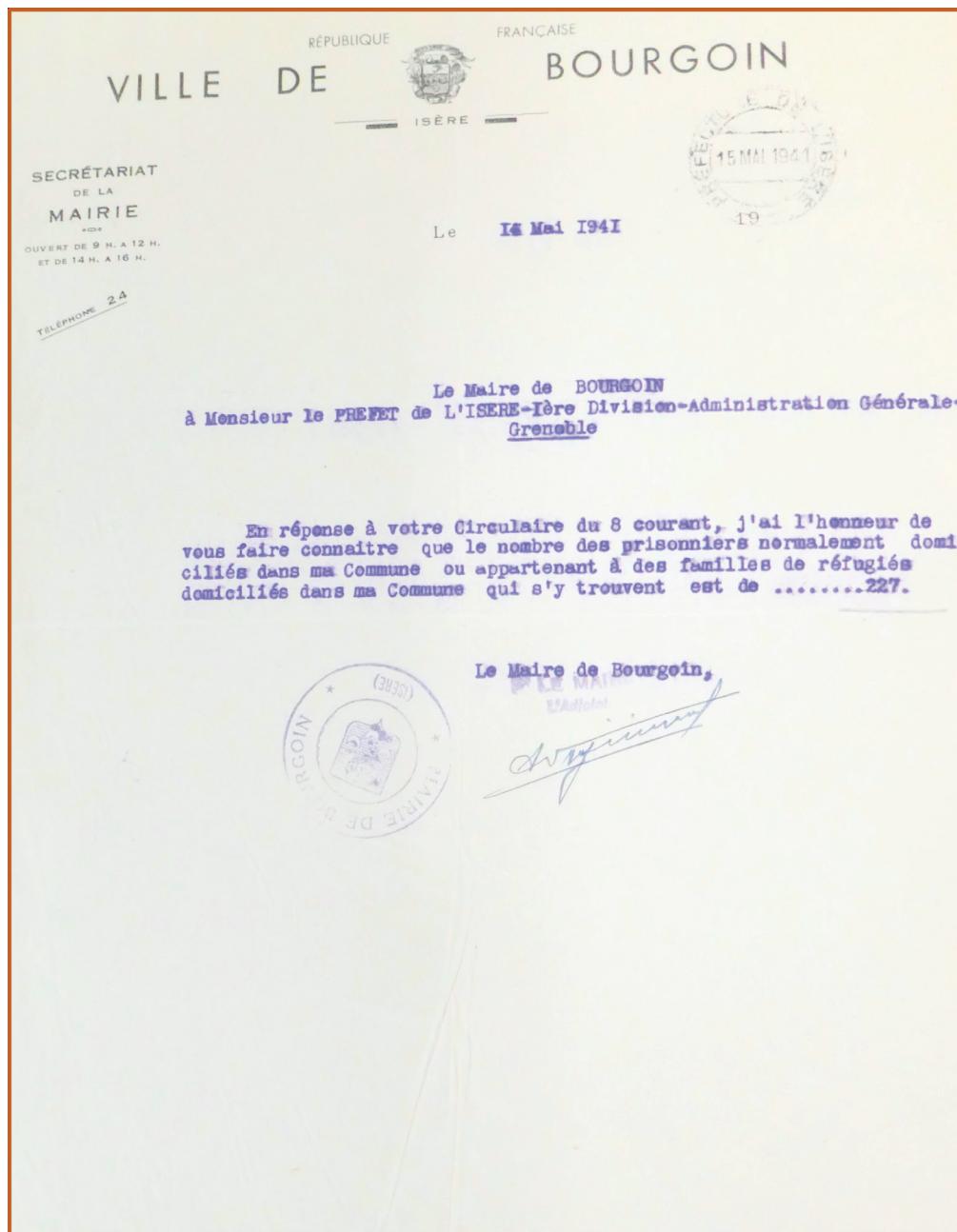
Stalag I B en illustration de couverture

EXEMPLE DU STALAG I-B A HOHENSTEIN

Les kommandos de travail sont parfois situés à plusieurs centaines de kilomètres du stalag de rattachement.



NOMBRE DE PRISONNIERS DE GUERRE ORIGINAIRES DE BOURGOIN EN 1941



Bourgoin recensement de 1936 : 7465 habitants. 227 sont prisonniers de guerre soit 3% de la population. France recensement de 1936 : 41 500 000 habitants. 1 850 000 sont prisonniers soit 4,45 % de la population.

NOMBRE DE PRISONNIERS DE GUERRE ORIGINAIRES DE JALLIEU EN 1941

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Isère

MAIRIE
DE
JALLIEU

TELEPH. BOURGOIN 2.36



Jallieu, le 14 Mai 1941

194

Le Maire de JALLIEU
à Monsieur Le Préfet de l'Isère
à GRENOBLE.

En réponse à votre note du 8 Mai courant,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que le nombre
de prisonniers de guerre, normalement domiciliés
dans la Commune, est de : SOIXANTE HUIT (68)

Le Maire de Jallieu,



Jallieu recensement de 1936 : 4949 habitants. 68 sont prisonniers de guerre soit 1,37 %
de la population. France recensement de 1936 : 41 500 000 habitants. 1 850 000 sont
prisonniers soit 4,45 % de la population.

HISTOIRE INDIVIDUELLE DES SIX PRISONNIERS DE GUERRE

Présentation succincte de leur parcours

Nom & Prénom	Âge au décès	État civil	Métier	Grade et arme	Type de mort	Distinction
GUINET Maxime	31 ans	Marié Un enfant	Mécanicien	2e classe Artillerie	Maladie	MPLF
MEYNIER-BADIN Pierre	23 ans	Célibataire	Employé	2e classe Génie	Maladie	MPLF
MICHELOT Roger	36 ans	Célibataire	Employé	Sergent Infanterie	Maladie	MPLF
ROUSSILLON Michel	35 ans	Marié Trois enfant	Plâtrier	Caporal Génie	Meurtre	MPLF
VIVAT Théophile	30 ans	Marié	Maçon	2e classe Infanterie	Attaque aérienne	MPLF
VOISIN Henri	32 ans	Célibataire	Étudiant	Sergent Infanterie Membre de la Résistance	Maladie	Evadé PG puis déporté MPLF et MD Médaille D-R

Légende

MPLF = Mort pour la France

PG = prisonnier de guerre

MD = Mort en Déportation

D-R = déporté-résistant

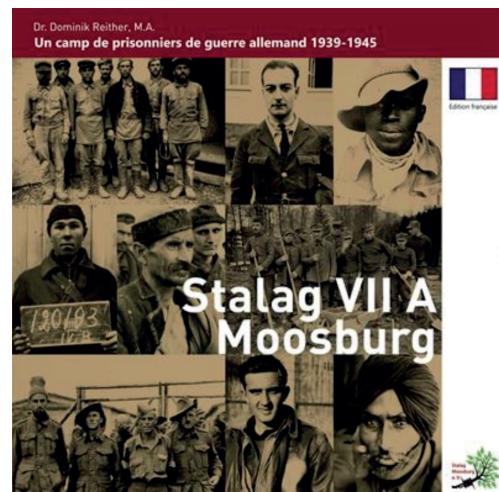


GUINET MAXIME

Mort pour la France - Maladie
Parcours civil et militaire



- **Le 6 août 1909**, Maxime, Pierre, Marius naît à Lyon 2e arrondissement. Il est le fils de Pierre et de Louise JUSTY.
- **En 1930**, en début d'année, Maxime passe devant le conseil de révision de la classe 1919 qui note que ses deux parents sont décédés et que monsieur Marius GUISTI, rue du tribunal à Bourgoin est son tuteur. Il est également noté que Maxime est aide-ajusteur mécanicien, qu'il a les cheveux châtain, les yeux gris marron, un front ordinaire, un nez moyen, un visage ordinaire, qu'il mesure 1,67 mètre et qu'il a suivi une scolarité jusqu'en fin d'école primaire. Maxime en bon état de santé est classé dans la catégorie des recrues aptes au service militaire.
- **Le 30 août**, à Ruy (Isère), commune limitrophe de Bourgoin, Maxime épouse Marie, Gabrielle BONNET.
- **Le 15 octobre**, Maxime affecté à la 4e batterie du 372e régiment d'artillerie lourde sur voies ferrées (RALVF), rejoint son régiment au camp de Mailly (ou de Saint-Eulien) près de Châlons-sur-Marne (Marne).
- **Le 11 février 1931**, Maxime et son épouse qui habitent alors 231 route d'Heyrieux à Lyon, ont une fille. Maxime est alors déclaré soutien de famille.
- **Le 11 octobre 1931**, muni d'un certificat de bonne conduite, Maxime rayé des contrôles et déclaré relevant du Centre de mobilisation de l'artillerie n° 214 à Grenoble, rejoint son domicile.
- **Le 21 janvier 1933**, Maxime réside au 7 de la rue Paul Bert à Bourgoin.
- **Le 24 mai 1936**, en cas de mobilisation, Maxime relève du centre de mobilisation n° 209 à Châteauroux (Indre).
- **Le 2 septembre 1939**, à la déclaration de guerre contre l'Allemagne, Maxime, « chauffeur de route » au service de la traction SNCF au Dépôt de Lyon-Mouche, est « placé en appel différé » jusqu'au 31e jour de la mobilisation, en raison de son activité professionnelle indispensable au bon fonctionnement des transports de régiments rejoignant le front.
- **Le 2 octobre 1939**, Maxime est appelé à l'activité militaire au dépôt d'artillerie n° 209.
- **Le 3 octobre 1939**, Maxime est affecté au camp de Mailly (ou de Saint-Eulien). Il est 2e classe (homme du rang).
- **En mai 1940**, les quatre groupes de combat du régiment sont positionnés en Moselle avec mission de tirs de barrage ou de contre-batterie vers la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne ou Sedan.



Stalag VII-A à Moosburg-an-der-Isar (couverture de livre)